

Paris, le 26 février 2020

## **EPIDEMIE DE CORONAVIRUS : LES MEDECINS LIBERAUX EN PREMIERE LIGNE !**

Les médecins libéraux sont très exposés à l'épidémie de Covid-19 annoncée en France, puisque forcément sollicités par une population touchée actuellement par les syndromes grippaux.

Le plus souvent, les Français vont d'abord chez leur médecin avant de téléphoner au 15 sans suspecter une seconde qu'il s'agisse du virus redouté.

Les médecins libéraux qui accueillent plus d'un million de personnes tous les jours dans leurs cabinets sont les premiers à répondre à cette menace. Certes, ils sont alertés par de nombreux mails issus des autorités sanitaires. Mais ce ne sont pas les mails qui les protègent !

Il est maintenant indispensable que l'Etat passe aux actes et dote au plus vite les cabinets de médecins libéraux de toutes les protections possibles (masques, blouses jetables, lunettes) et de solutions hydro-alcooliques.

C'est la moindre des choses pour notre profession qui, comme d'habitude, remplira son devoir vis-à-vis de la Nation ; n'oublions jamais que l'adjectif « social » est toujours associé à « médecine libérale ».

Enfin, dans l'hypothèse où l'un de nos confrères serait contaminé par le virus, l'Etat doit s'engager à le protéger, lui et sa famille, afin que la mise en quatorzaine de ce dernier ne soit pas préjudiciable à son activité professionnelle ni à ses patients.

Tout mettre en œuvre pour protéger la première ligne de prise en charge est urgent !

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

[jp.ortiz@csmf.org](mailto:jp.ortiz@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron

01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [You Tube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.*